

Réunion du jeudi 8 décembre 2016 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire

Excusé : Nathalie Gernez, Jean Mouchon, François Coevoet (procurations données)

✓ **Présentation du Projet MAM (Maison Assistantes Maternelles) « Gribouille et Papouille »**

3 assistantes maternelles agréées souhaitent mettre en place un projet de maison d'assistantes maternelles sur la commune de Fromelles.

Chaque parent conserve son assistante maternelle en tant que référente avec laquelle il contractualise mais la structure permet la mutualisation des moyens et des assistantes maternelles qui travaillent ensemble.

La partie animation et besoins commun (consommable, produits entretien...) seront gérés au sein de l'association « **MAM GRIBOUILLE ET PAPOUILLE** ».

A ce titre, l'association bénéficiera du même soutien que toutes les associations Fromelloises : article dans le bulletin, distribution toutes boîtes, mise à disposition des salles de la commune à titre gratuit, et subvention de fonctionnement de 300 € par année d'exercice.

La question est posée sur une aide financière à l'investissement pour des aménagements permettant la mise aux normes du bâtiment pour l'accueil des plus petits. Après débat et considérant que la maison est prise en location, le conseil ne donne pas suite pour l'instant.

✓ **Centre de loisirs d'été**

Myriam Delattre fait un retour sur la réunion bilan du centre de loisir intercommunal de cet été géré par « Rigolo comme la vie ».

Lé bilan est positif avec de bons retours des parents. Le budget réalisé est moins important que le prévisionnel ce qui ramène la contribution de la commune de 12€75 par jour et par enfant à 10€12

L'organisation est reconduite pour cet été, avec l'accueil sur Fromelles en août 2017.

CLIC

Roselyne Blondel annonce la fusion du CLIC (Centre local d'information et de coordination pour l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et leurs familles) des Weppes dans la plateforme EOLLIS.

Le point d'accueil à Loos demeure cependant.

✓ **Médiathèque**

Ouverture prévue le mercredi 14 décembre. Portes ouvertes le dimanche 18 décembre.

Une solution a finalement été trouvée pour la poursuite du réseau des médiathèques : c'est Chantal Accart de la médiathèque de Radinghem-en-Weppes qui assurera la coordination. Jean-Gabriel Masson assurera le support informatique.

✓ **Demande emplacement antenne téléphonique par Orange**

Demande de la part d'Orange pour un emplacement d'antenne téléphonique relais sur le centre village : soit à l'emplacement de l'antenne téléphonique provisoire mise à la base de vie cet été, soit à l'intérieur du clocher.

Après débat, le conseil municipal par 3 voix pour et 12 voix contre ne souhaite pas un tel emplacement à proximité des habitations. Il propose de mettre une telle installation sur l'espace de la Biette comme c'est le cas actuellement pour SFR, Bouygues et Free.

✓ **Demande emplacement distributeur automatique de légumes**

Suite au report de la décision lors du conseil municipal précédent, la décision d'accepter un distributeur sur le domaine public est mis au vote.

Mr Jamez et Mme Blondel ne prennent pas part au vote, considérant qu'ils peuvent être impactés à titre personnel.

Le conseil municipal rejette la demande par 1 voix pour, 3 absents, 9 contre.

Par contre, ce projet peut tout à fait se faire sur le domaine privé par une demande préalable de travaux. Il est décidé de prendre en compte ce nouveau mode de distribution dans le cadre de la révision du PLU et de la mise en place d'une zone à dominante économique pour réserver des emplacements pour de tels distributeurs dont l'attribution seraient soumis à appel à concurrence.

✓ **Infos MEL**

La MEL nous annonce un démarrage des travaux pour mise en œuvre de la fibre optique sur la commune en 2018.

Sur les travaux voirie de la commune retenus par la commission communale voirie, 3 ont été retenus : ralentissement devant la mairie, cheminement doux rue de la Basse Ville et passage piéton devant côté Grange).

✓ **Règlement local de publicité**

Monsieur le maire indique que nous sommes compétents pour décider de l'instauration d'un règlement local de publicité jusque fin décembre avant de transférer cette compétence à la MEL en janvier prochain.

Le conseil municipal débat des orientations d'un tel règlement (cf annexe jointe) et délibère à l'unanimité sur le principe de mise en place d'un règlement de publicité.

→ [Délib au Contrôle de légalité préfecture](#)

✓ **Foulées des Weppes**

Monsieur le Maire, présente les grandes lignes du budget que représenteraient les foulées des Weppes dans sa nouvelle version.

La contribution pour chacune des 5 communes serait de 3000 € par an et par commune pour se substituer à l'apport financier que faisait la CC Weppes (contre 500 € par commune actuellement).

Le conseil municipal acte le principe de participation financière par commune mais souhaite le mettre comme limite maximum.

✓ **Lotissement**

Vilogia va lancer les travaux dans les prochains jours pour les 22 lots en accession. Cette tranche qui clôturera le programme sera achevée en 2018. Il resterait à date 2 lots libres et 4 accessions à la propriété.

Sur la 2^{ème} tranche de Lotissement, la société LOGER Habitat serait intéressé pour reprendre à Vilogia la parcelle de 2.6ha. Ceci passerait par une déclaration de projet auprès de la MEL pour pouvoir faire aboutir le permis d'aménager sans attendre la révision générale du PLU pour Fromelles.

Le conseil municipal souhaite plus de précisions sur le projet de LOGER Habitat avant de prendre une décision visant à soutenir ce projet.

Clôture à 23h30.